

LE FONDS D'EMPRUNT DES LAURENTIDES ET DESJARDINS

OSER LA DIFFÉRENCE
EN AFFAIRES

LES PETITES ENTREPRISES PARTICIPENT AUTANT QUE LES GRANDES À LA VITALITÉ DES RÉGIONS. POUR ENCOURAGER LEUR DÉVELOPPEMENT, IL Y A DES ORGANISMES COMME LE FONDS D'EMPRUNT DES LAURENTIDES ET UN DE SES PARTENAIRES, DESJARDINS.

PAR MICHEL DONGOIS

Chantal Conan se passionne pour les fleurs et les fruits sauvages des Laurentides. Elle les transforme en produits goûteux, sous l'enseigne Forêts et Papilles, la micro-entreprise qu'elle a créée à Prévost près de Saint-Jérôme. La Bretonne a étudié l'agriculture biologique et l'herboristerie avant de faire ses premières cueillettes au Québec, où elle est arrivée en 1996.

Une formation offerte par le Fonds d'emprunt des Laurentides l'aide à peaufiner son plan d'action, en 2011. « J'avais économisé en vue de partir à mon compte, mais, quand on démarre, les factures s'accroissent vite. » Et puis il lui faut une imprimante semi-industrielle pour fabriquer des étiquettes. « Celle qui me convenait coûtait cher; entamer mon fonds de roulement aurait fragilisé ma petite entreprise. J'ai pu avoir recours au microcrédit. » Le Fonds d'emprunt des Laurentides, établi à Lachute, lui a avancé les 3 500 \$ nécessaires.

Un tremplin pour chacun

Le Fonds soutient ceux qui vivent à l'écart des réseaux traditionnels de financement, comme Chantal Conan. « Il sert aussi de tremplin de croissance à celles et ceux qui traversent une période difficile. Nous leur donnons un sérieux coup de pouce », indique sa directrice générale, Lorraine Bureau, qui gère une équipe de sept personnes. Le Fonds offre un prêt personnel sans garantie d'un maximum de 10 000 \$. Il dispose d'un capital de 380 000 \$, dont 200 000 \$ fournis par Desjardins sous forme de prêt sans intérêt.

Les candidats doivent cependant ficeler un plan d'affaires viable, qu'ils défendront devant un comité de sélection composé d'entrepreneurs, de retraités et d'anciens usagers du Fonds. Les activités financées sont diversifiées : service d'abattage d'arbres, création de sites Web, design intérieur, comptabilité, restauration, épicerie bio, etc.

Nouvel élan pour Effigi'Art

Le Fonds a aussi donné un nouvel élan à Rachelle Burelle et Éric Bouchard, propriétaires d'Effigi'Art. Les deux entreprennent une seconde carrière, elle graphiste et lui, technicien chez Bombardier. Créée à Saint-Colomban en 2009, leur entreprise conçoit et fabrique des enseignes sculptées, en 3D, des signatures d'entreprises. Elle façonne aussi, pour ces produits, des luminaires et des systèmes de potence en fer forgé ou en aluminium.

L'entreprise peinait à trouver sa vitesse de croisière, raconte Rachelle Burelle. Il fallait croître à tout prix. Elle se tourne vers le Fonds pour acquérir une machine à découpe numérique. « Nous avons pu ainsi augmenter notre production et exploiter de nouveaux marchés. Et puis, le prêt a amoindri notre stress. »

Leur plan d'affaires démontrait hors de tout doute l'importance d'acquérir une machine à découper. « Je crois aussi que les membres du jury ont été charmés par ce que nous sommes et par le produit que nous offrons », confie Rachelle Burelle. Faible taux d'intérêt, bonne latitude pour rembourser, relative simplicité du processus de demande, service personnalisé, « ce type de prêt convenait bien à nos besoins financiers. Nous bénéficions d'un suivi plus proche que celui qui est habituellement offert par les institutions financières ».



Chantal Conan de Forêts et Papilles vend ses gelées et ses confitures de petits fruits au marché public de Saint-Jérôme.



Rachelle Burelle et Éric Bouchard, propriétaires d'Effigi'Art, dans leur atelier de Saint-Colomban.

PHOTOS: ANDRÉ BERNIER

Forêts et Papilles, un deuxième départ

Effigi'Art et Forêts et Papilles sont deux des initiatives que soutient le Fonds d'emprunt des Laurentides. Ce sont deux exemples parmi les 91 entreprises démarrées depuis le début du Fonds en 2002, dont 41 avec le soutien financier des caisses de la région. Ce sont en somme des défricheurs d'un nouveau genre, dans une région où l'emploi est difficile. Sensible à leurs réalités quotidiennes, le Fonds s'efforce de coller aux besoins des entrepreneurs.

Forêts et Papilles produit des tartinades (amélanche, bleuets, fraises des champs), des gelées (sapin, raisin, pimblina), des tisanes, des thés et des sirops. Chantal Conan récolte aussi des champignons vendus frais ou séchés, au détail ou pour la restauration. Elle écoule sa production notamment au marché public de Saint-Jérôme.

Mais, alors que les récoltes étaient engrangées, un incendie a dévasté tous les stocks et le matériel de l'entreprise. Coup dur pour un démarrage! C'était en octobre 2011. «Le Fonds m'a permis de marquer une pause pour rembourser mon prêt. Ça m'a encouragée.» Avec l'aide d'entreprises du même domaine, Chantal Conan a redémarré son entreprise. Un nouveau départ, «plus en sagesse et en efficacité», reconnaît-elle. Et ses efforts ont porté fruit, Forêts et Papilles ayant récemment décroché le prix Coup de cœur régional.

De la vision et de l'espoir

La croissance passe à court terme par la création d'un site Web, avec boutique en ligne. Chantal Conan veut aussi bâtir «une épicerie de la forêt mobile», un camion aménagé pour préparer les produits sur les sites de cueillette, de manière à garantir plus de frai-



Lorraine Bureau, directrice du Fonds d'emprunt des Laurentides. Le microcrédit, c'est le financement au service des gens.

cheur et à alléger le travail de montage et démontage des kiosques.

De son côté, Effigi'Art vient de réaliser plusieurs enseignes pour des parcs et des municipalités et déborde le marché des Laurentides. Son expansion passe par des partenariats avec des designers d'intérieur, dans les secteurs commercial et industriel. La croissance l'amène aussi à déménager près de l'autoroute 15, voie royale de l'accès aux marchés régionaux et montréalais. «Dans l'immédiat, notre priorité consiste à mieux faire connaître l'entreprise, par les réseaux d'affaires.» L'enseigniste vient d'embaucher un employé. «À

trois, nous formons une équipe plus solide.»

Besoins illimités

Les besoins sont illimités, résume Lorraine Bureau, tant qu'il y aura de la pauvreté. Redonner aux personnes financièrement marginalisées leur place au soleil implique de les aider à rebâtir leur dignité de travailleurs. «Nous les accompagnons dans leur ascension vers l'entrepreneuriat et l'autonomie financière. C'est à la fois rationnel et émotif, car, à travers elles, nous vivons de près les hauts et les bas du monde difficile, mais créatif, de la micro-entreprise.» ■

DONNER AU SUIVANT!

Environ 29% de la capitalisation du Fonds d'emprunt des Laurentides autre que celle de Desjardins provient des entreprises financées. «Le même argent roule constamment pour le bien de la communauté. On donne au suivant», souligne Lorraine Bureau.

L'avènement du microcrédit traduit une volonté de privilégier l'économie réelle, celle qui repose d'abord sur les personnes, croit la directrice. «C'est le financement au service des gens et non l'inverse, dit-elle. Desjardins nous aide à créer, ou à consolider, des emplois durables et locaux; sa mission de solidarité sociale rejoint ainsi la nôtre.» Le Fonds d'emprunt accorde des prêts sans garantie, souvent inférieurs à 5 000 \$, s'intégrant parfois à un montage financier, grâce notamment au produit Microcrédit Desjardins aux entreprises. Neuf caisses participent au Fonds, en 2012: Argenteuil, De la Rouge, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Antoine-des-Laurentides, Saint-Faustin, Saint-Jérôme, Trois-Vallées et Vallée-des-Pays-d'en-Haut.

Le magazine *Espace D* est publié cinq fois par année par la direction Nouveaux Médias et Publications du Mouvement des caisses Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif au Canada.

DIRECTION

Mouvement Desjardins, éditeur
Marie-Huguette Cormier, vice-présidente exécutive Communications
André Forgues, directeur principal Nouveaux Médias et Publications
Claude Beauregard, directeur Internet, Nouveaux Médias et Publications

RÉDACTION

Micheline Piché, rédactrice en chef
Annie Boutet, Hélène Cossette, Mario Cyr, Serge Demers, Michel Dongoin, Gilles Drouin, Madeleine Huberdeau, Angela Iermieri, François Dupuis, Josette St-Amand, Yves St-Maurice, collaborateurs

RÉVISION DES TEXTES

Solange Deschênes

PAGE COUVERTURE

Pierre Joosten, photographe

PRODUCTION

Conception et production graphique
Perfection Design

Photogravure et impression Solisco

PUBLICITÉ

Brigitte Cloutier, La Régie publicitaire
Tél. : 514 484-0961
regiepub@sympatico.ca
L'éditeur n'est pas responsable des erreurs liées au contenu rédactionnel des annonces publicitaires.

ABONNEMENTS ET DISTRIBUTION

Karine Auger
418 835-8444, poste 3267
karine.auger@desjardins.com

DROITS ET RESPONSABILITÉS

La traduction et la reproduction totale ou partielle des illustrations, photos ou articles publiés dans le magazine *Espace D* sont interdites sans la permission de l'éditeur. Les opinions émises n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

CORRESPONDANCE

Magazine *Espace D*
Mouvement Desjardins
100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec)
G6V 7N5
Tél. : 418 835-8444, poste 3267
1 866 835-8444, poste 3267
Télé. : 418 833-2122
Courriel : espaced@desjardins.com

DÉPÔTS LÉGAUX

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1491-5707 – imprimé au Canada
Indexé dans Repère

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS

n° 413 72012
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications à l'adresse indiquée ci-dessus.



Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro 100.